



CAMBRIOLAGES EN LOZERE DANS LES LOCAUX INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET ARTISANAUX



ATTENTION A LA DELINQUANCE ITINERANTE : RECRUDESCENCE DE CAMBRIOLAGES CHEZ LES COMMERCANTS ET ARTISANS LOZERIENS LES MOINS BIEN PROTEGES, PAR DES DELINQUANTS EMPRUNTANT LES GRANDS AXES ROUTIERS.

EN PREVENTION : ADOPTONS LES BONS REFLEXES

Votre magasin

Protégez votre devanture par des grilles de protection et verrouillez-les systématiquement.



Installez un système d'alarme ou de vidéosurveillance.

Renforcez ou blindes les portes d'accès arrières des locaux.

Fermez les vitrines à clef.

Surveillez les marchandises exposées à l'extérieur du magasin ou attachez-les.

Disposez les produits les plus chers loin des portes de sortie.

Évitez de concentrer une forte somme d'argent en un même endroit.



Relevez les numéros d'une liasse de billets.

En caisse, ne laissez qu'un fonds de roulement en monnaie afin de ne pas susciter l'intérêt.

Vos opérations bancaires

En cas de paiement par chèque, relevez systématiquement les références d'une pièce d'identité avec photo.



Prenez garde aux achats importants réalisés quelques instants avant la fermeture.



En cas de doute, prenez contact avec la banque émettrice.

Vos absences

Ne laissez jamais le magasin sans surveillance, même pour un court laps de temps.



Fermez le rideau de fer, même pendant la pause déjeuner.

Prévenez les services de police ou de gendarmerie de vos absences en laissant vos coordonnées, notamment pendant vos vacances.

Eclairez votre magasin.

Vos transactions



Lorsque vous allez à la banque, évitez les habitudes, variez les horaires et les chemins. Faites-vous si possible accompagner.

Répartissez les sommes dans plusieurs poches, sacs, ou prenez une sacoche de sécurité. Relevez toute présence suspecte et prévenez la police ou la gendarmerie.

Si vous détectez un comportement suspect, appelez le 17

Un guide de sécurité à l'usage des commerçants et artisans est téléchargeable sur le site de la préfecture : <http://www.lozere.gouv.fr/re/Les-actions-de-l-Etat/Securite-publique>